

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er MARS 2019

20 Adhérents présents :

Belleville Elisabeth, Blais Cathy, Boireau Virginie, Castor Jocelyne, Charrier Emmanuelle, Culicchi Virginie, Chouard-Lambs Nadine, Daire Caroline, Fontenille Patrice, Galia Hélène, Gohier Sylvia, Hogrel Magali, Jeannin Céline, Jouzeau Marie, Le Maître Philippe, Lucien Virginie, Marilleau Patricia, Raguin Katia, Richard Lucille, Robic Catherine

5 votes par procuration:

Cabaret Christelle, Chotel Christine, Pichery Annie, Raillot Valérie, Vivet Nelly

Producteurs présents :

Duveau Sylvain (pains paysans), Loizon Céline (produits laitiers GAEC le Pré Joly)

Représentant de la municipalité :

Beauvais Philippe

Ordre du jour :

- > Bilan moral
- Bilan financier
- Bilan EasyAmap
- > Election du nouveau bureau
- Redistribution des rôles de référents
- Etre un consomm'acteur définition et rôle
- Lieu de livraison : Café des sports ?
- Questions diverses

1. <u>Bilan moral</u> (Présenté par la présidente Virginie Lucien)

L'association continue à prendre de l'ampleur, les adhésions ont connu une forte augmentation. Nous comptons actuellement 51 adhérents (dont 30 prenant des paniers). Cela nous permet d'être considérée comme une "AMAP" suffisamment viable pour les producteurs et donc de pouvoir proposer de plus en plus de produits différents (environ une vingtaine de fournisseurs actuellement).

Le bilan moral a été voté à l'unanimité.

2. <u>Bilan financier</u> (Présenté par le trésorier-adjoint Philippe Le Maître)

| date | opérations | Recette banque | Dépense banque | Recette espèces | Dépense espèces | Solde |
|--------------|---|----------------|----------------|-----------------|-----------------|-------|
| 10 / 03 / 18 | Solde année précédente | 594,09 | | | | |
| 06 / 04 | Buffet AG | | 50 | | | |
| / 04 | Adhésions avril 2018 | 280 | | | | |
| / 04 | Cresson | | 7,50 | | | |
| / 04 | Indemnités kilométriques agrumes 2017 | | 75 | | | |
| 20 / 04 | Indemnités kilométriques agrumes 2017 | | 25 | | | |
| / 04 | Indemnités kilométriques agrumes 2017 | | 50 | | | |
| / 05 | Adhésions mai 2018 | 50 | | | | |
| / 06 | Papier + ardoise | | 6,48 | | | |
| / 06 | Paiement adhésion à EasyAmap | | 25 | | | |
| / 06 | Adhésions juin | 40 | | | | |
| / 09 | Achat de pain - forum des associations | | 25 | | | |
| / 09 | Achat de miel - forum des associations | | 24 | | | |
| / 09 | Achat d'1 panier - forum des associations | | 18,90 | | | |
| / 09 | Achat de jus - forum des associations | | 16,80 | | | |
| / 09 | Adhésions | 60 | | | | |



| 10 / 11 | Adhésions | 50 | | | |
|-----------|----------------------------------|--------|--------|------|--|
| 11 / 12 | Adhésions | 30 | | 5 | |
| / 01 / 19 | Jus de pommes - forum 2017 | | 27 | | |
| / 01 / 19 | Indemnités kilométriques agrumes | | 50 | | |
| / 01 / 19 | Indemnités kilométriques agrumes | | 25 | | |
| / 02 / 19 | Assurance | | 88,17 | | |
| | TOTAL année | 510,00 | 513,85 | 5,00 | |

| Recettes de l'année | 515,00 | | |
|---------------------|--------|-----------------|------|
| Dépenses | 513,85 | | |
| Solde année | 1,15 | | |
| Solde en banque | 590,24 | Solde en caisse | 5,00 |

Les adhésions sont nos seules rentrées cette année, il n'a pas été fait de demande de subvention auprès de la municipalité car nous n'en avions pas un besoin réel. Les dépenses, outre l'adhésion à Easyamap et l'assurance ont concerné principalement les dégustations offertes lors de l'AG et du Forum des associations ainsi que le remboursement des frais kilométriques pour celles et ceux qui sont allés chercher les agrumes corses à Rivarennes. Le bilan financier a été voté à l'unanimité moins une abstention.

3. Bilan Easyamap

L'an dernier, la mise en route a été un peu compliquée car le lancement d'Easyamap s'est produit après les renouvellements d'adhésion ce qui a occasionné quelques "cafouillages". C'est pourquoi l'Assemblée Générale a été mise plus tôt cette année. Comme cela, nous avons un mois pour mettre en place les nouveaux bulletins d'adhésion et les inscriptions sur le site. Maintenant que tout le monde est rôdé, tout devrait se passer dans de bonnes conditions.

Les producteurs avaient précisé qu'il n'y aurait pas de livraison sur 4 semaines réparties dans l'année (plutôt vers décembre/janvier, avril/mai), les chèques demandés tenaient compte de ces 4 paniers en moins. Il était possible également pour les adhérents de décliner 4 paniers ou 2 paniers (pour ceux qui en prenaient tous les 15 jours) qui seront reportés en avril / mai pour la nouvelle saison. L'historique sera donc fait sur les chèques donnés par chaque adhérent par rapport aux paniers validés pour s'ajuster.

Le nouveau bulletin d'adhésion devrait permettre à chacun de garder une trace claire des paniers payés chaque mois afin de faciliter les inscriptions sur le site et le travail du référent.

Pour les autres produits, il est également demandé aux adhérents de penser à faire les chèques dès l'inscription sur le site Easyamap. Ils pourront alors les donner suffisamment en avance aux référents pour qu'ils puissent les transmettre à temps aux producteurs. Avec le site, le travail des référents est grandement simplifié, ce qui reste compliqué et chronophage, c'est de courir après les chèques. Merci de penser à eux !

Malgré un début difficile, le bilan d'Easy amap est très positif, la poursuite de l'utilisation du site a été votée à l'unanimité.

4. Election du bureau

La secrétaire, la trésorière et le trésorier-adjoint souhaitaient démissionner du bureau. Il a été fait un appel à candidature pour leur poste.

Le nouveau bureau suivant a été voté à l'unanimité :

| membres réélus: | membres nouvellement élus : | | |
|-------------------------------------|--|--|--|
| - Présidente : Galia Hélène | <u>- Trésorière :</u> Jeannin Mazard Céline | | |
| - Vice-présidente : Lucien Virginie | - Secrétaire : Daire Caroline | | |



5. Redistribution des rôles de référents

Il était nécessaire de redistribuer les rôles de référents pour soulager les membres du bureau déjà très chargés et pour les nouveaux produits proposés (voir tableau récapitulatif).

Nous avons rappelé le rôle d'un référent : il fait le lien entre le producteur et les autres adhérents. C'est lui qui discute avec le producteur des dates de livraison, il saisit les contrats ouverts sur Easy amap, récupère les chèques, bloque les contrats à la date butoir, il est régulièrement présent lors de la livraison pour réceptionner les produits et aider à leur distribution, il remet les chèques au producteur. Lorsqu'il n'est pas disponible lors d'une livraison, il délègue son rôle à un autre adhérent.

6. Consomm'acteurs

Qu'est-ce à dire ? Sylvain Duveau nous a aidés à répondre à cette question.

A l'heure où, lorsque 3 paysans arrêtent leur activité en France, seul 1 installe une exploitation, les AMAP permettent à certains de monter leur structure en Bio. Etre consomm'acteur, c'est aider les producteurs à vivre de leur métier, ils peuvent alors "nourrir des gens, et pas des portefeuilles". C'est mettre un visage sur celui qui consomme et celui qui produit. C'est également être acteur de sa santé. Redonner un sens à la saisonnalité, à la notion de terroir... En France, le Bio ne représente que 4 % des exploitations, mais la part du Bio a doublé en Indre et Loire. C'est encourageant. C'est grâce aux consomm'acteurs des AMAP que les petites structures peuvent vivre.

Céline Loizon nous a donné l'exemple de son exploitation. Le GAEC Le Pré Joly compte 85 vaches et 140 hectares. Avant de passer en Bio, cela permettait tout juste à deux personnes d'en vivre. Grâce aux AMAP, ils ont pu réussir leur conversion en Bio en 2013, développer la transformation des produits et la vente directe. Ils ont pu embaucher, aujourd'hui ce sont 9 personnes qui travaillent sur l'exploitation.

7. Lieu de livraison

Initialement, Le **Café des Sports** a été choisi comme lieu de livraison pour recréer du lien dans le vieux bourg et pour aider la propriétaire qui avait vu sa clientèle diminuer fortement avec les travaux.

Isabelle nous accueille donc gracieusement dans la cour arrière du café depuis le début. Malheureusement, ce n'est pas sans poser quelques soucis : certains adhérents laissent s'accumuler les cagettes vides dans la cour en dehors des horaires de livraisons ou des pots de produits laitiers dans l'arrière-salle. Ce qui est fort désagréable pour les clients du café ainsi que pour les riverains. Après discussion avec Isabelle, si elle déplore effectivement la gêne occasionnée, elle souhaite continuer à nous accueillir les vendredis soirs. Pour la remercier, il a été proposé que l'association offre deux consommations aux personnes qui assurent la permanence. Comme il est difficile également de recruter assez de monde pour les permanences, cela fait d'une pierre deux coups : nous remercions Isabelle et ceux qui donnent régulièrement de leur temps les vendredis soirs.

A cet effet, il a été voté une augmentation de l'adhésion à 15 euros (vote à l'unanimité moins 1 abstention).

Il faut également réfléchir à un changement de lieu de distribution pour l'avenir, car il est question de vendre le café, il y aura peut-être un changement de propriétaire cet été. Le local situé 10 rue de l'Eglise a été évoqué. Il est idéalement situé près des parking, dans la petite cour à côté de la bibliothèque. Une demande écrite sera adressée à la municipalité sur l'éventualité de son utilisation.



8. Questions diverses

- Est-il possible d'avoir des livraisons plus régulières de chocolats ? Didier Chevreux sera contacté dans ce sens.
- Face aux difficultés pour gérer les reports de paniers, il a été décidé que les demandes de changement de livraison de légumes de la part des adhérents devraient se faire au plus tard à la fin du mois précédent. Ensuite le contrat sera clos, il n'y aura pas de possibilité d'annulation en cours de mois. Si ensuite, vous ne pouvez pas aller chercher un panier, pensez à la solidarité entre adhérents ou offrez-le à quelqu'un pour lui faire découvrir l'AMAP.

Sylvain notre maraicher, est favorable à une certaine souplesse. En effet, il préfère un adhérent qui prendra quelques paniers dans l'année que peu d'adhérents. Il est d'accord pour ouvrir plusieurs contrats 1/mois, 2/mois...

Pour une plus grande facilité pour le maraicher et le référent, le contrat panier de légumes sera ouvert et clôt par mois. Le règlement devant être transmis avant le début du mois concerné.

On rappelle que l'amap est basé sur le principe d'un soutien des adhérents aux producteurs et notamment du maraicher. Le CA actant la souplesse de Sylvain, souhaite quand même conserver le contrat qui lie producteur et consom'acteur.

- Est-il possible d'avoir plus de pains moulés proposés ? Sylvain nous a expliqué qu'il était difficile d'augmenter la part de pains "moulés" par rapport aux pains "façonnés", car ils sont au maximum de leur capacité.
- Nous aurons bientôt des livraisons d'œufs proposées.
- Le cidre bio de Brocéliande testé en occasionnel fera l'objet de nouveaux contrats.
- Il a été décidé de changer le fournisseur d'agrumes qui ne donnait pas entière satisfaction. D'autres AMAP nous ont parlé de la qualité d'un autre fournisseur. Nous ferons donc appel aux "Jardins de la Testa" toujours en Corse, avec peut-être en complément des fournisseurs d'oranges et de kiwis car le nouveau fournisseur produit seulement des clémentines, des pomelos et des citrons.
- Sylvain Duveau nous a également parlé d'un saunier qui peut nous fournir en sel, Céline Jeannin a proposé d'être la référente.
- -Ln s'est rapprochée du Gabbto37 pour trouver de producteurs d'autres fruits bio dans le département (kiwi...). On attend son retour, elle a déjà le retour du 49. PS :
- Virginie L. a été contactée juste après l'AG par un producteur de fruits (pompes, poires, cerises..) basé à St Branchs et en cours de conversion. Il peut rapidement livrer sa production pas encore labellisée bio. Nou ferons le choix de ne pas prendre de pommes pour valoriser celles de Fruits O Kalm. <u>A valider par les adhérents avant une première rencontre</u> avec le producteur.
- -Virginie L. a aussi un contact avec une productrice d'huile d'olive bio en Grèce

Coté déchets, on a rappelé que les gros pots (faisselle, fromage blanc, opercule ridicule des paquets de 4) sont réutilisés par les producteurs et doivent donc être ramenés lors des livraisons.

De même, Céline propose d'amener à chaque livraison, un sac jaune qui permet le recyclage des pots de yaourt dans le département de la Vienne. Les adhérents sont incités à ramener leur pot de yaourt vides lors de la livraison des fromages du Gaec pré Joly.

Sylvain souhaite que les adhérents puissent venir avec des sacs en tissu pour réduire la part des sacs en papier lors de la livraison des pains.

Les anciens référents et nouveaux se concertent pour un passage de relais efficace.

Ln et Virginie C. propose au nouveau CA et référents de se retrouver pour savoir si le passage de relais c'est bien passé et faire un point.